

73^e

CONGRÈS
EXPOSITION
de l'industrie minière

DIJON

PALAIS DES
CONGRÈS-EXPOSITIONS

02 / 03 / 04
OCTOBRE 2024



GUIDE DE L'EXPOSANT

EXPOSITION SIM 2024

INFORMATIONS PRATIQUES

L'Exposition SIM se déroulera sur le site du Parc des Expositions et Congrès de Dijon.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SALON

- Mercredi 2 octobre de 8h30 à 18h00
- Jeudi 3 octobre de 8h30 à 18h00
- Vendredi 4 octobre de 08h30 à 13h00

LIEU

L'adresse exacte pour les exposants :

DIJON BOURGOGNE EVENTS - PARC DES EXPOSITIONS ET CONGRES DE DIJON

Hall 2 - Espace des Grands Ducs d'Occident & Hall 1

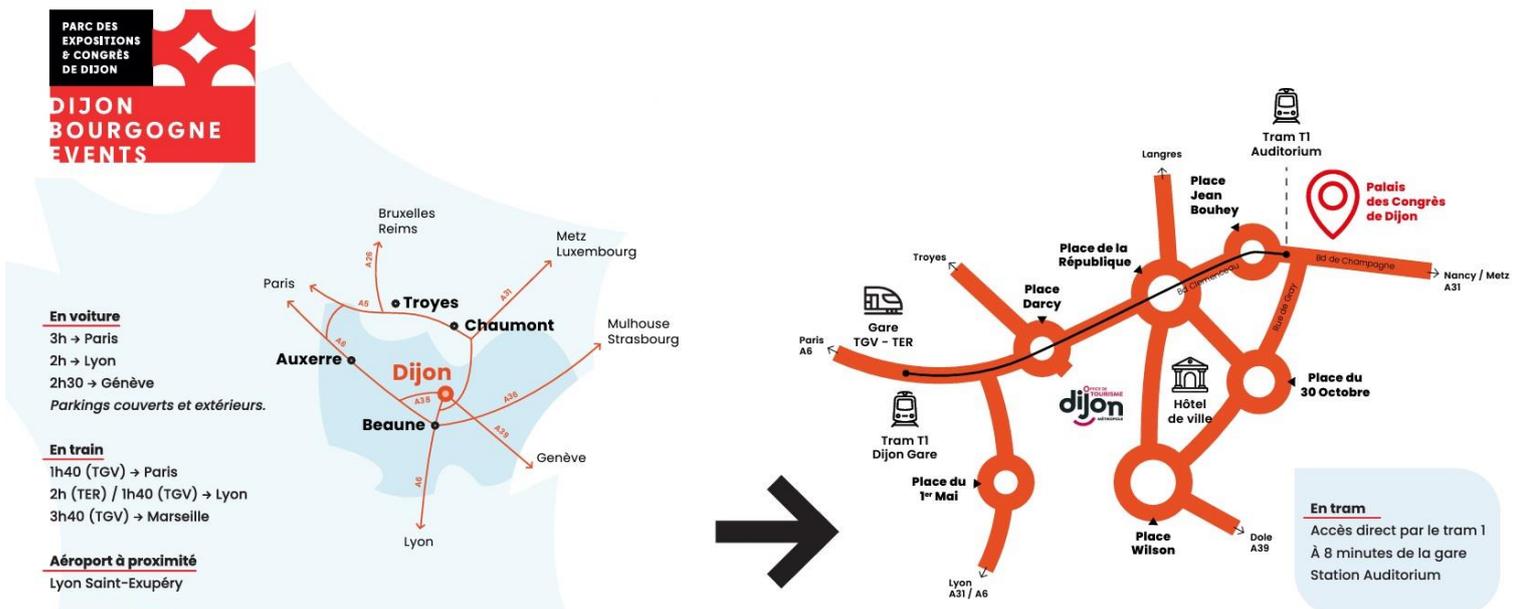
Avenue des Grands ducs d'Occident

Parking des Grands Ducs d'Occident (porte Grands Ducs d'Occident) et Parking Ouest (porte Delaborde), fonction de la localisation de votre stand.

21000 DIJON

ACCESSIBILITÉ :

- Aéroport Dijon-Bourgogne ou Lyon Saint-Exupéry
- Gare TGV de Dijon
- Accès direct par le tram 1 Station AUDITORIUM
- Autoroutes A38 à 15 minutes, A31 et A39 à 10 minutes



ACCES PARKING :

○ Période de montage/démontage

2 parkings sont à votre disposition en fonction de la localisation de votre stand :

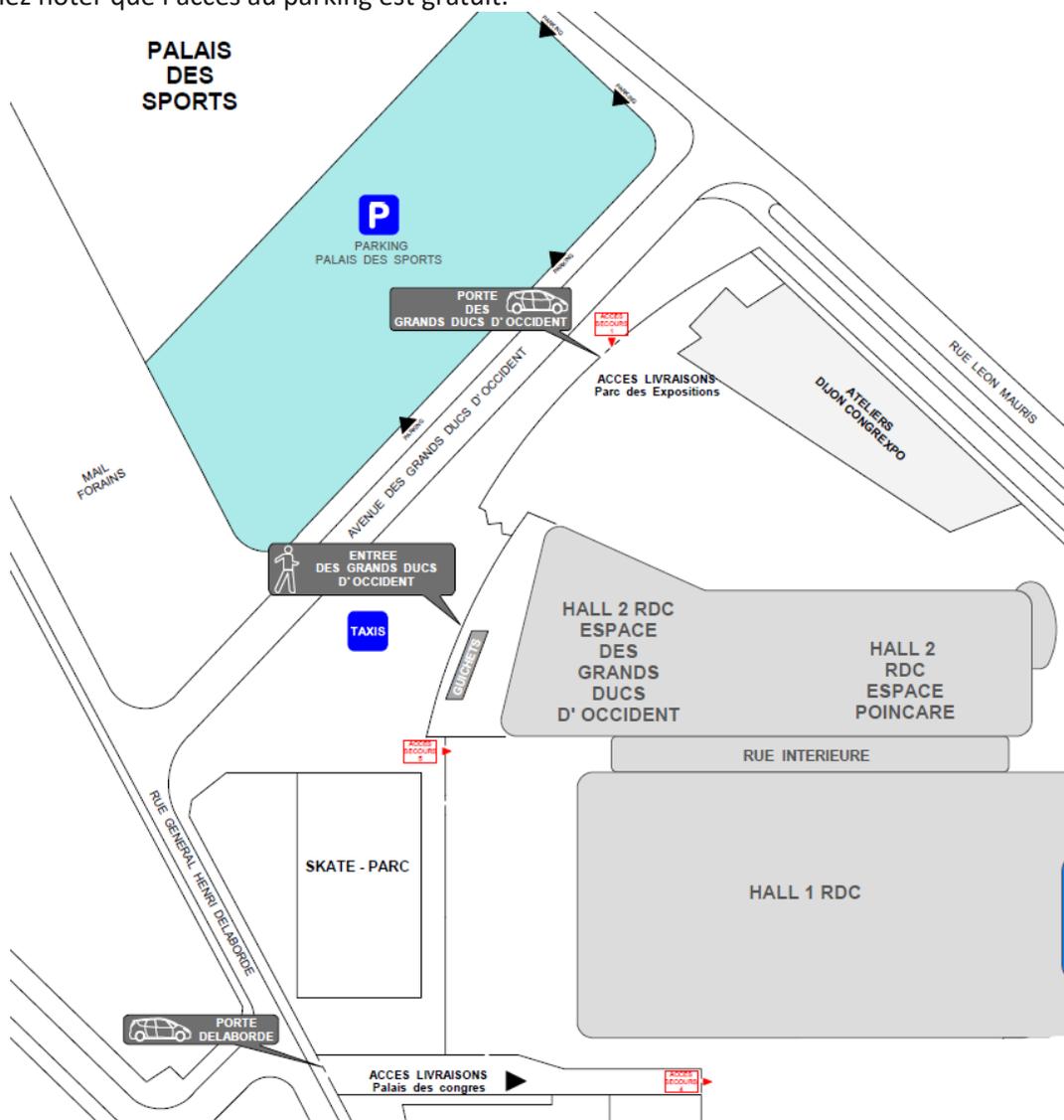
- le Parking des Grands Ducs d'Occident (porte Grands Ducs d'Occident), Avenue des Grands Ducs d'Occident
- le Parking Ouest (porte Delaborde), rue Général Henri Delaborde

○ Période d'exploitation

2 parkings sont à votre disposition en fonction de la localisation de votre stand :

- le Parking des Grands Ducs d'Occident (porte Grands Ducs d'Occident), Avenue des Grands Ducs d'Occident
- le Parking Ouest (porte Delaborde), rue Général Henri Delaborde

Veillez noter que l'accès au parking est gratuit.





RESTAURATION SUR LE SITE :

2 formules de déjeuners possibles :

- Déjeuner classique au restaurant
- Lunch box livrée sur votre stand

Le restaurant de l'exposition est ouvert de 12h00 à 14h00.

Les lunch box seront livrés directement sur votre stand à partir de 11h30.

Vos déjeuners doivent être commandés en amont dans la Boutique de l'espace exposant.

Quelques repas seront en vente sur place mais à un tarif majoré de 20% avec un règlement impératif sur place (CB, chèque ou espèces).

De plus, un bar fonctionnera en permanence sur le salon pour l'ensemble des participants.



DATE ET HORAIRES - MONTAGE ET DEMONTAGE :

Installation des exposants : Mardi 1er octobre de 9h00 à 19h00

Ouverture de l'exposition : Mercredi 2 octobre de 8h30 à 18h00

Jeudi 3 octobre de 8h30 à 18h00

Vendredi 4 octobre de 8h30 à 13h00

Départ des exposants : Vendredi 4 octobre à partir de 13h00

Montage standiste : Lundi 30 septembre de 9h00 à 19h

Démontage des stands : Vendredi 4 octobre

- 13h00 : fermeture du salon
- Début de démontage des exposants
- Livraison caisses sur stand par transpalette
- 00h00 : fin de démontage

Exposition Extérieure

Arrivée des machines : Lundi 30 septembre de 14h00 à 18h00

Mardi 1er octobre de 9h00 à 19h00

Départ des machines : Vendredi 6 octobre à partir de 13h00 jusqu'à 00h00



RÈGLEMENT DE DÉCORATION :

Les matériels présentés ne devront causer aucune gêne ou préjudice aux stands voisins. Aucun matériel ne doit dépasser de la surface du stand. Les produits exposés ne sont pas limités en hauteur (sauf par la hauteur du bâtiment) dans la mesure où toute enseigne ou signalétique fixée sur ce matériel répond au règlement de décoration. Si vous souhaitez présenter une machine en fonctionnement, vous devez impérativement le déclarer pour autorisation à l'adresse c.tolini@rpi.fr.

Tout dommage causé par l'exposant restera à sa charge. A ce titre, l'exposant devra souscrire une assurance dommage.

1) Animations sonores

La puissance rayonnée par les éléments d'animation (sonorisation, vidéo) ne devra en aucun cas dépasser les 80 dB (A) - valeur mesurée dans une zone de 3 m autour du stand, et ce sans aucune exception, même de courte durée.

2) Hauteur de construction / retrait en mitoyenneté

- Aucun élément de décoration, mobilier, enseigne, éclairage, ne doit dépasser des limites du stand
- Les stands à étage ne sont pas autorisés
- **La hauteur maximale des cloisons doit être de 2.50m à partir du sol du hall**
- **Hauteur maximum autorisée 4m avec un retrait d'1 mètre par rapport aux allées (Structure, signalétique)**
- Les éléments installés en bord d'allées ne devront en aucun cas dépasser 2.5m de haut et occulter plus de 40% de la longueur de chaque façade (cloisons, enseignes, structures de décors ou véhicules et matériels volumineux)
- Est considéré comme fermeture tout élément de décor plein au même titre que les cloisons vitrées (transparentes, verre dépoli...) et fenêtres. A contrario, les ouvertures s'entendent comme des unités de passage physique. Les murets seront acceptés à condition de ne pas dépasser une hauteur de 1m.

L'organisateur se réserve le droit de faire supprimer ou modifier les installations qui nuiraient à l'aspect général de la manifestation, gêneraient les exposants voisins ou visiteurs.

3) Prospectus

La distribution de tracts, prospectus, etc est strictement interdite en dehors des stands y compris aux abords des halls (galerie d'accueil, parking).

4) Matériels en fonctionnement

Tous les matériels présentés en fonctionnement pendant la durée du salon doivent faire l'objet d'une déclaration auprès du cabinet de sécurité, sous peine de devoir être neutralisés. Toutes les présentations et démonstrations sont réalisées sous l'entière responsabilité de l'exposant. D'autre part, seuls seront autorisés à être présentés en ordre de marche les machines ou matériels dont les installations auront été reconnues conformes par la commission de sécurité.

5) Accessibilité des personnes à mobilité réduite

Pour les stands ayant un plancher d'une hauteur supérieure à 2,50 cm, il est nécessaire de réaliser un accès pour les personnes à mobilité réduite. Pour les stands ayant un plancher entre 2cm et 4cm, il est nécessaire de s'équiper d'un chanfrein pour ceux d'une hauteur supérieure à 4cm, il faudra s'équiper avec une rampe. Cet accès devra être d'une largeur minimale de 0,90 m avec un pourcentage de pente inférieur à 5%.

6) Postes d'incendie RIA (Robinet d'Incendie Armé)

Les RIA devront toujours rester accessibles aux services de sécurité. Un passage de 1 m à droite de l'appareil doit être laissé libre de tout matériel jusqu'à l'allée de circulation du public. La présence de panneaux ou de tissus pour masquer l'appareil est absolument interdit.

7) Ballon Publicitaire

Une demande spécifique devra être faite auprès de l'organisateur. Les bouteilles d'hélium ne pourront en aucun cas être stockées sur le stand pendant le montage et pendant la manifestation.



VOTRE STAND :

Le jour de l'ouverture du salon : nous assurerons l'enlèvement du polyane et l'aspiration des moquettes

Le mercredi et jeudi : le nettoyage est à votre charge. Si vous ne souhaitez pas procéder vous-même au nettoyage de votre stand, la prestation nettoyage est à acheter dans la boutique en ligne.

Tous les soirs : déposez vos déchets de la journée dans l'allée, en bordure de votre stand, en mettant les éventuelles bouteilles de verre à part pour faciliter le tri aux équipes de nettoyage qui les collecteront.

Pour les personnes qui souhaitent évacuer leurs déchets pendant la journée, des conteneurs à verre et à déchets divers seront placés à l'extérieur des halls.

DIMENSIONS ET CLOISONS DE STANDS

Le stand est composé de cloisons en mélaminé de couleurs grises.

Dimensions : FICHE TECHNIQUE MATERIEL IG en annexe en fin de guide.

Agrafes, boulonnage, vissage et grosses pointes, tout élément d'accroche pouvant détériorer le support sont interdits. La détérioration des cloisons vous sera facturée.

Idéal : Patafix ou adhésif repositionnable.

Surface totale des cloisons 2400mm x 999.5mm

MOQUETTE

La moquette sur les stands sera de couleur grise.

Autres coloris possibles mais payants dans la boutique en ligne.

ELECTRICITE

1 branchement monophasé de base 1.5 kw.

Si vous souhaitez une puissance supérieure reportez-vous à la plateforme technique.

A noter la barre de LED est branchée sur votre branchement électrique.

Si vous souhaitez un emplacement particulier pour votre branchement électrique merci de nous le préciser à l'aide d'un plan. En cas de non précision le branchement électrique sera placé dans votre réserve. Si vous n'avez pas de réserve il sera positionné par défaut par l'organisateur.

Cafetière	0,8 à 4 Kw (moyenne 1,5 kW)
Bouilloire	0,3 à 1,7 kW
Réfrigérateur	0,2 Kw
Ordinateur	0,1 Kw
Aspirateur	1,5 Kw en moyenne
Barre de led	0,3 kW

D'autres puissances sont disponibles sur la plateforme technique de l'exposant, pour toute demande particulière elle s'effectue par mail auprès de Catherine TOLINI à c.tolini@rpi.fr



NETTOYAGE :

Nous assurons le nettoyage et l'entretien des allées et des parties communes tous les jours en dehors des heures d'ouverture du salon.



WIFI :

Il est possible de commander un accès wifi personnalisé directement dans la boutique en ligne.



MANUTENTION :

Pour toute manutention de caisses ou machines sur place :

Veuillez prendre contact avec notre transitaire manutentionnaire officiel ESI

Emmanuel PITCHELU 01 39 92 87 88 emmanuel.pitchelu@group-esi.com

Prestations assurées :

L'enlèvement de votre marchandise ou machine à l'adresse de votre choix.

L'acheminement au Parc des Expositions.

Le déchargement sur votre stand, le stockage des emballages vides.

Le rechargement et la réexpédition.

Livraison possible à partir du lundi 30 septembre à 14h00 (pas avant)

Adresse de livraison :

Dijon Bourgogne Events - Parc des Expositions et Congrès de Dijon

Espace des Grands Ducs d'Occident Hall 2 et Hall 1

EXPOSITION SIM 2024

Avenue des Grands Ducs d'Occident

21000 DIJON

Mentions à faire figurer sur votre envoi :

- Nom de la manifestation : EXPOSITION SIM 2024
- Nom et adresse de l'exposant
- N° du stand
- Nom et numéro de portable de la personne du stand à contacter si besoin

Matériel à prévoir :

Nous vous rappelons que vous devez prévoir le matériel susceptible de vous être utile sur votre stand, par exemple : trolley pour déplacer votre petit matériel, scotch, double-face, rallonges électriques et multiprises, ciseaux, cutter, etc.

Si vous assurez votre propre transport de marchandises :

Vous devez être présent sur le stand à l'arrivée des marchandises afin d'en prendre livraison. Idem pour le retrait des marchandises à la fin du salon

Le Salon ne pourra en aucun cas réceptionner la marchandise qui, si vous êtes absent, sera déposée librement sur votre stand sans contrôle de notre part. Idem pour le retrait des marchandises à la fin du salon

**GARDIENNAGE :**

L'organisateur du salon se charge de la surveillance générale du salon dans les meilleures conditions mais il s'agit là d'une obligation de moyens et non de résultat

GARDIENNAGE à partir du mardi 1er octobre 21h00

Ce dispositif ne concerne en aucun cas la surveillance des aménagements de stands qui demeurent sous la responsabilité exclusive des exposants.

Nous attirons votre attention sur les risques accrus de vols pendant les périodes de montage et démontage.

Nous vous conseillons de ne laisser aucun objet de valeur sur les stands en dehors des heures d'ouverture.

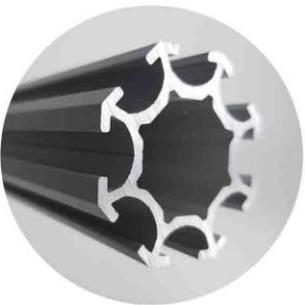
PENDANT LE SALON : Nous vous conseillons vivement de sécuriser vos matériels informatiques et vidéos avec des câbles de sécurité. (En vente dans tous les magasins informatiques).

LORS DU DÉMONTAGE : Nous vous recommandons vivement de déménager vos objets et de vider votre réserve dès la fermeture du salon.

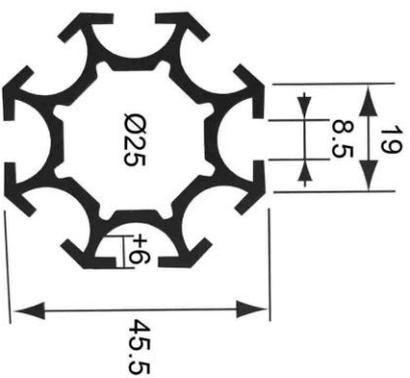
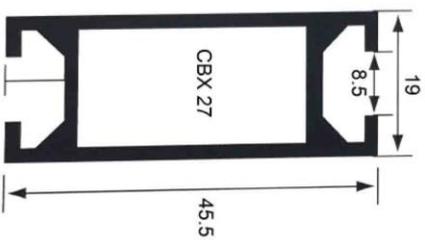
TRAVERSES ET POTEAUX



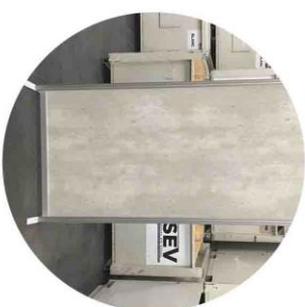
Traverses alu 45,5 x 19 mm



Traverses alu 45,5 mm



CLOISONS MELAMINÉES



Dimensions surface réelle
2282x965mm



Coloris mélaminé BETON